



Archéologie en région Île-de-France

Archéologie des conflits contemporains
en régions Île-de-France et Centre-Val de Loire
Projet collectif de recherches

INTRODUCTION GÉNÉRALE

HISTOIRE D'UN PROJET DE RECHERCHES



Arras (Pas-de-Calais, Hauts-de-France), sépulture collective des « Grimsby Chums », 20 soldats issus du même régiment - 10^e bataillon du Lincolnshire Regiment - enterrés « bras-dessus, bras-dessous », certainement par leur compagnons, unis dans la mort comme au combat en 1917.
© G. Prillaux / Inrap.

Avec les développements de l'archéologie, et particulièrement l'archéologie préventive conduisant à l'exploration de vastes surfaces, la question du traitement des vestiges contemporains s'est posée. Confrontés massivement aux traces des guerres inscrites dans les sols, les archéologues se sont interrogés sur l'opportunité d'étudier ces vestiges avant leur disparition définitive.

La dangerosité des zones de combats, largement et durablement « polluées » par une large panoplie d'engins destructeurs, comme le caractère récent des vestiges ont souvent repoussé les archéologues eux-mêmes.

Pourtant, l'archéologie a pu apporter des éclairages inédits sur le quotidien des soldats, notamment quant à leur relation à la mort de masse. Au fil des découvertes, de nouveaux champs ont pu être investigués : conditions matérielles du quotidien des soldats, mais aussi évolution des techniques martiales, impacts sur les populations civiles, développement des réseaux d'infrastructures logistiques et défensives ou encore archéologie des camps de prisonniers.

En élargissant la focale au-delà des champs de batailles ou de tranchées, ce sont à présent des paysages de guerres qui sont abordés, parfois bien loin des secteurs de combats. Les vestiges archéologiques, ou « archives du sol », constituent bien une source historique à part entière à même d'enrichir les connaissances, y compris pour les périodes abondamment renseignées par d'autres types de documents. L'archéologie des conflits contemporains s'inscrit ainsi à la croisée des enjeux historiques, patrimoniaux mais aussi mémoriels, à l'heure où disparaissent

les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale.

Le projet collectif de recherche « Archéologie des conflits contemporains en régions Île-de-France et Centre-Val de Loire » est né d'une volonté de développer les recherches dans ce domaine et de fédérer les compétences de chercheuses et chercheurs issus d'institutions diverses.

Les premiers travaux menés à la fin des années 2000 par les archéologues de l'Office National des Forêts (ONF) avaient permis d'attirer l'attention sur les vestiges du camp retranché de Paris, système de défense de la capitale durant la Première Guerre mondiale. Avec l'inventaire des découvertes réalisées notamment lors d'opérations d'archéologie préventive, d'autres thématiques se sont révélées, intéressant tant la guerre de 1870-1871 que les deux conflits mondiaux du XX^e siècle.

Au-delà d'une recension des vestiges archéologiques, il s'agit plus largement de réaliser des recherches en archives, d'analyser des données LiDAR, des sources photographiques ou cartographiques ou de compiler les bibliographies. Le croisement de ces sources d'information variées a pour but, d'une part, d'interpréter et d'historiciser les vestiges mis au jour ; la compréhension de ces restes archéologiques, selon leur état de conservation ou leur spécificité, n'est pas toujours une évidence, malgré leur caractère récent. Ce travail permet d'autre part d'envisager ces vestiges à plusieurs échelles, qu'il s'agisse de leur fonction propre, leur place au sein d'un site, ou leur insertion dans un système plus vaste, d'ampleur régionale ou supra régionale.

La guerre éclate le 19 juillet 1870, et les premières batailles aux frontières tournent rapidement à la défaite. Dans le cadre du développement des recherches concernant l'archéologie des conflits contemporains, sous nos pieds, quelques munitions, des tranchées presque sans mobilier... Peu de choses, mais assez pour raconter une guerre.

Celle de 1870-1871, dont les vestiges sont discrets, souvent méconnus, mais bien réels. À Villejuif (Val-de-Marne), un abri évoque le siège de Paris. À Ormes (Loiret), une tranchée avec un parapet refait surface. À Bourges (Cher), un fossé profond aux parois presque verticales témoigne de la mise en défense précipitée de la ville. Enfin, une opération d'archéologie préventive a révélé des vestiges d'un cantonnement prussien à Pourpry (Eure-et-Loir), ainsi que des traces de combat dans le Loiret.

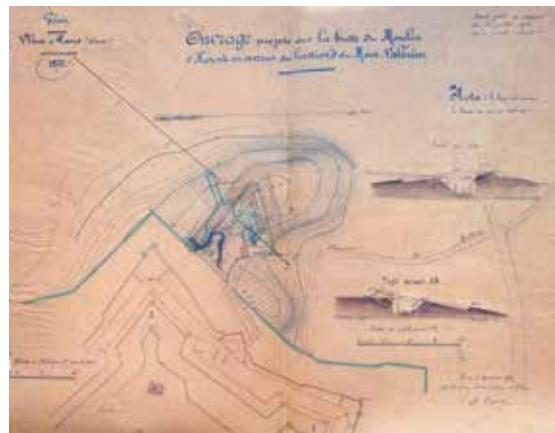
Ces traces, parfois invisibles, sont révélées par le croisement entre terrain, archives et cartographies anciennes. Grâce aux travaux de géoréférencement, plus de 2000 ouvrages militaires ont été vectorisés, guidant les recherches vers des zones sensibles. L'archéologie, appuyée par les fonds d'archives et les diagnostics récents, devient ainsi un outil précieux pour saisir cette histoire.

Les forts de 1840, puis ceux construits à partir de 1874, marquent une transition vers le camp retranché de Paris.



Villejuif (Val-de-Marne), abri semi-excavé et fossé défensif à l'arrière-plan. Position française de 1870, mire d'un mètre.

© A. Battistini / CD 94.



Nanterre (Hauts-de-Seine), ouvrage projeté sur la butte du Moulin d'Hérode en avant du bastion du Mont-Valérien, 1870.
© Service Historique de la Défense : cote 1VN47.

Mais en 1870, c'est un véritable « paysage de guerre » qui se dessine : redoutes, batteries, tranchées, positions prussiennes... autant d'aménagements éphémères, souvent en bois et en terre, dont les formes simples rendent leur identification difficile. Une carte des sites permet de visualiser ces vestiges disséminés, de la forêt domaniale de Meudon à Clamart (Hauts-de-Seine) aux plaines du Loiret. Loin des grandes batailles, l'archéologie, en révélant ces fragments, fait émerger une mémoire enfouie à travers les traces concrètes du passé.



Enceinte de Thiers et première ceinture de forts autour de Paris, construits de 1840 à 1846.

© P. Tigreat / DRAC Île-de-France, R&CAP 2021.

LE CAMP RETRANCHÉ DE PARIS (CRP)

LE SYSTÈME GIGANTESQUE DE DÉFENSE DE LA CAPITALE EN 1914-1918



Forêt domaniale de l'Hautil (Yvelines), lever topographique d'une batterie d'artillerie. © C. Dardignac / ONF.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la défense de Paris repose sur trois enceintes concentriques. La première est constituée par l'enceinte dite de Thiers et ses forts détachés de petite couronne. La deuxième, érigée à la suite du siège de Paris en 1870-1871, se compose des forts et redoutes de grande couronne. En complément de cette double enceinte de fortifications permanentes, une troisième ceinture défensive est planifiée en cas de nouveau conflit.

Le début de la mobilisation générale en France, le 2 août 1914, déclenche la mise en œuvre d'un vaste chantier de construction de fortifications dites passagères ou de campagne : entre les fortifications permanentes et en avant de celles-ci, des centaines d'infrastructures en terre, bois et parfois béton, destinées à l'artillerie et l'infanterie, sont édifiées (tranchées, postes de mitrailleuses, batteries d'artillerie, dépôts de munitions, centres de résistance bétonnés, etc.).



Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), réseau de tranchées d'infanterie découvert en diagnostic. © G. Mercé / Inrap.

Le travail d'inventaire réalisé par les archéologues de l'ONF à partir de 2007 en forêt de Sénart et étendu en 2013 à l'ensemble des forêts domaniales franciliennes a permis d'enregistrer plusieurs centaines de ces éléments défensifs conservés en élévation sous les couverts boisés.



Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), abri-cuisine à l'arrière du réseau en cours de fouille. © G. Mercé / Inrap.

Associées à l'analyse d'images Lidar et à des recherches en archives, ces prospections révèlent la diversité et la richesse de ces vestiges, également mis au jour dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive.

L'étude conjointe des types de tranchées d'infanterie archéologiquement reconnues et des archives militaires permet de percevoir l'évolution rapide des techniques de fortification à l'automne 1914. N'ayant jamais été le théâtre de combats, les infrastructures du CRP sont pourtant entretenues, parfois dotées « d'éléments de confort ».

Le traitement des cartographies militaires montre aussi l'ampleur des efforts engagés, avec plus de 5000 infrastructures construites entre septembre 1914 et mars 1915. Développées pendant toute la guerre, les lignes successives du CRP comptent en 1918 quelques 20 000 aménagements, s'étendant jusqu'à plus de 90 km de Paris, dans l'Aisne et l'Oise.

LOIN DU FRONT

LES SITES DE PRÉPARATION ET D'ENTRAÎNEMENT À LA GRANDE GUERRE

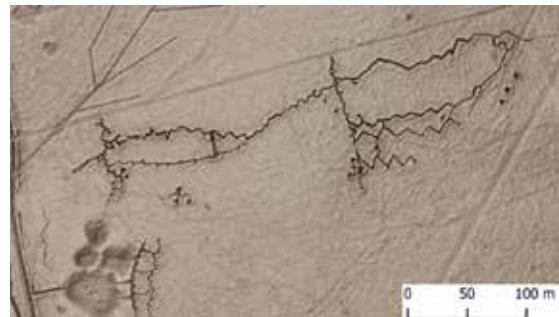


Milly-la-Forêt, Le Ruisseau, cantonnement de zouaves
(29 juin 1917).
© Archives départementales de l'Essonne : cote 57FI113/34.

Pendant la Première Guerre mondiale, les forêts ont servi de refuge, de terrain d'entraînement et parfois de base logistique en zone avancée pour les soldats. À Milly-la-Forêt (Essonne), un camp d'instruction pour les régiments de zouaves a accueilli plusieurs milliers d'hommes entre 1915 et 1919. Longtemps oublié, ce site a été redécouvert grâce à une technologie récente : le Lidar. Ce « scanner laser aéroporté » permet de lire les reliefs du sol, même sous les arbres, et de repérer des traces invisibles à l'œil nu.

Les archéologues ont ainsi identifié les fondations de baraquements, des latrines, des réseaux de drainage et des chemins. Ces vestiges racontent la vie quotidienne des soldats par les rangées de baraques, les sanitaires et les objets simples comme des boutons d'équipements militaires. Ce ne sont pas de grandes batailles qu'on retrouve ici, mais les traces d'une organisation militaire profondément ancrée dans le paysage.

D'autres forêts révèlent aussi des tranchées, des casemates, des postes d'artillerie et des dépôts de munitions. En forêt domaniale d'Orléans, comme en forêt domaniale de Blois, sont implantées des tranchées d'entraînement, liées aux garnisons d'infanterie. Protégés par le couvert végétal, ces microreliefs sont restés intacts. Ils témoignent de l'effort logistique mis en place loin du front mais au cœur de la stratégie. L'archéologie forestière redonne vie à ces lieux silencieux, où la guerre a laissé son empreinte dans le sol.



Relevés Lidar des tranchées d'entraînement en forêt domaniale de Blois (Loir-et-Cher). © IGN, traitement F. Callède / Inrap.

À Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher), un diagnostic d'archéologie préventive a permis de reconnaître les traces d'un site d'entraînement de l'armée américaine datable de 1917, dans un secteur-clé de l'imposant dispositif logistique états-unien, à mi-chemin entre les ports de débarquement de la façade atlantique et le front. Ici, les systèmes de tranchées sont beaucoup plus sommaires que sur les sites d'entraînements français. Avec l'abondance d'éléments de munitions mis au jour, ces vestiges portent la marque de la doctrine militaire américaine résolument tournée vers l'offensive.



Tranchées d'entraînement en forêt domaniale d'Orléans (Loiret), site inscrit aux Monuments historiques en 2015. © C. Dardignac / ONF.

LES CIVILS ET LA GUERRE 1939-1945



Dans un immeuble parisien, les caves font l'objet d'un confortement par la mise en place d'un plafond métallique supporté par des poutrelles. Les accès se font par des portes étanches aux gaz.

© N. Samuelian / Inrap.

La fin de la Première Guerre mondiale introduit une nouvelle menace pour les civils : les bombardements aériens, pouvant atteindre des cibles à plusieurs centaines de kilomètres du front. Avec la montée des tensions entre la France et l'Allemagne pendant l'entre-deux-guerres, les autorités françaises élaborent des stratégies pour limiter les effets de ces attaques. Ces mesures, réunies au sein de la Défense Aérienne du Territoire (DAT), se divisent en deux volets : la « défense active » et la « défense passive ». La défense active vise à contrer les avions ennemis grâce aux postes de défense contre l'aviation (DCA). Cependant, en raison du retard de la France en matière de défense anti-aérienne, un programme de « défense passive » est lancé en 1935 pour protéger les populations des bombardements. Ce programme, devenu obligatoire sur tout le territoire, est décliné aux niveaux national, départemental et municipal. En 1939, les principales

villes disposent d'un plan de défense passive, incluant des abris publics, des postes de secours et du matériel de protection contre les gaz.

Ces installations, souvent détruites durant les bombardements ou lors de la reconstruction, sont aujourd'hui difficilement saisissables. Les archives ne permettent qu'une compréhension théorique de ces aménagements, parfois compliquée par l'absence de datation. Redécouverts par les archéologues, ces vestiges sont désormais considérés comme patrimoine archéologique. Plusieurs types d'abris sont étudiés, tels que ceux aménagés dans des caves, carrières, tranchées ou construits de toute pièce, offrant un aperçu de la vie quotidienne des Français durant la Seconde Guerre mondiale.

En parallèle, certains civils s'engagent dans des actions de Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. L'archéologie a révélé des traces de cette opposition, notamment par la dissimulation de métaux essentiels à l'effort de guerre allemand à Gennevilliers (92), ou encore par la découverte de caches d'armes, comme la probable collection familiale retrouvée à Maillé (37).



Un abri privé ou familial en béton armé, de 5 m de longueur et 1 m de largeur, a été aménagé pendant la Seconde Guerre mondiale dans le jardin d'une maison sur le chemin de halage à Orléans.
© Pôle archéologique de la ville d'Orléans (PAVO).



1465 pièces de 5, 10 et 25 centimes, en circulation entre 1917 et 1938, ont volontairement été enterrées afin de soustraire la matière première (cupronickel) à l'occupant allemand. © L. Petit / Inrap.

INFRASTRUCTURES MILITAIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : LE CAS DE LA LUFTWAFFE



Bondoufle (Essonne), une des dizaines de soutes à munitions de la position de Flak, défense de l'aérodrome de Brétigny-sur-Orge.

© F. Métais, Y. Grillot/ Inrap.

Parmi les vestiges militaires de la Deuxième Guerre mondiale, ceux liés à la Luftwaffe sont régulièrement mis au jour au niveau national, notamment dans les régions Île-de-France et Centre-Val de Loire. Les besoins logistiques de l'armée de l'air allemande ont en effet généré la construction d'une multitude d'infrastructures variées, marquant considérablement les territoires.

À l'été 1940, les armées allemandes s'emparent des installations françaises. Les bases aériennes et les aérodromes sont investis et leurs capacités accrues. Pistes bétonnées, taxiways, aires de dispersions, hangars, aires de stockage de munitions et carburant, points forts destinés à la défense au sol ou anti-aérienne représentent des centaines de constructions variées.



Arbonne-la-Forêt (Seine-et-Marne), restes d'une bombe d'entraînement, métal et béton. © C. Dardignac / ONF.

Ces infrastructures s'étendent sur de vastes superficies. Une douzaine de sites militaires (Tours en Indre-et-Loire, Châteaudun et Chartres en Eure-et-Loir, Orléans dans le Loiret, Villacoublay dans les Yvelines, Orly dans le Val-de-Marne, Melun et Coulommiers en Seine-et-Marne, Cormeilles-en-Vexin dans le Val-d'Oise...) sont transformés en bases accueillant les escadrilles de bombardiers lancées à l'assaut de la Grande-Bretagne. Chacune de ces bases occupe des surfaces souvent dix fois plus vastes que l'assiette des sites militaires français.

À la fin de la bataille d'Angleterre, ces bases deviennent des lieux de formation pour les unités de réserve. Des sites d'entraînement au tir et au bombardement, reconnus sur photographies aériennes, par l'analyse Lidar ou en prospection pédestre, sont mis en place, à plusieurs dizaines de kilomètres des aérodromes. Les prospections réalisées sur ces sites livrent des restes de bombes d'entraînement.

Avec la pression croissante de l'aviation alliée, des dizaines de pistes satellites, ou de secours, sont aménagées aux alentours des aérodromes principaux, et des aérodromes factices sont construits pour tenter de tromper le renseignement et les bombardements.

Un maillage dense de l'espace est ainsi mis en place, auquel il faut ajouter les vastes zones de dépôts de munitions, d'armes V et autres matériels, investissant d'anciennes carrières (Nucourt et Mériel dans le Val-d'Oise, etc.), ou tentant de se dissimuler sur plusieurs hectares sous les couverts forestiers (Senonches et Maintenon en Eure-et-Loir, Montrichard dans le Loir-et-Cher).

Au-delà de la présence des troupes, tous ces sites inscrivent profondément dans le paysage la marque de l'Occupation.



Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), abri semi-excavé de l'aérodrome factice. © F. Verneau/ Inrap.

Le ministère de la Culture, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats.

La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Services régionaux de l'archéologie au sein des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), services déconcentrés du ministère de la Culture placés sous l'autorité des préfets de région (ici, Île-de-France et Centre-Val de Loire).



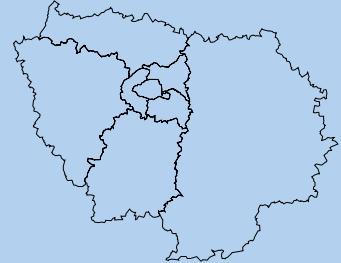
L'Inrap est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Il réalise chaque année plus de 2 000 opérations archéologiques (diagnostics et fouilles) pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'étude scientifique des données relevées sur le terrain et à la diffusion de la connaissance archéologique au public le plus large.



L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC) dont les statuts sont définis dans le Code forestier. Chargé de la gestion des forêts publiques, il est placé sous la double tutelle du ministère en charge de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du ministère en charge de l'Ecologie et des Forêts.

L'ONF a pour mission d'assurer la gestion des forêts publiques qui regroupent les forêts domaniales (propriété de l'État) et les forêts des collectivités. Cette gestion s'articule autour des quatre piliers de la gestion durable : valoriser la ressource en bois, protéger la biodiversité, accueillir le public et prévenir les risques naturels (érosion, feux, restauration des terrains de montagne, etc.).

Protéger et gérer durablement les forêts et le patrimoine qu'elles renferment implique pour l'ONF de connaître et d'intégrer la présence des vestiges archéologiques dans sa gestion forestière afin d'en assurer leur conservation pour les générations à venir.



2025

ARCHÉOLOGIE EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

N° 4

Publication de la DRAC Île-de-France

Service régional de l'archéologie.
47, rue Le Peletier
75009 Paris

COORDINATION DE LA COLLECTION : Cynthia Domenech-Jaulneau, DRAC Île-de-France

TEXTES :

Gwénaël Mercé, François Capron et
Nicolas Samuelian,
Institut national de recherches
archéologiques préventives

Pierrick Tigreat,
DRAC Île-de-France

Cécile Dardignac et Agathe Riou,
Office national des forêts

Alexis Lecoq,
Université d'Orléans

RELECTURE SCIENTIFIQUE : Claude Grapin, DRAC Île-de-France

CONTRÔLE SCIENTIFIQUE : Édouard Jacquot, DRAC Île-de-France

COUVERTURE :
Milly-la-Forêt (Essonne), Le Ruisseau, cantonnement de zouaves de la Première Guerre mondiale, la fouille des latrines.

© DRAC Île-de-France - N. Girault

Impression : Dupliprint

Diffusé gratuitement par la DRAC Île-de-France sur demande dans la limite des stocks disponibles. Ne peut être vendu.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Paris, 2025